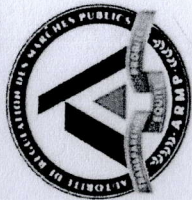


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMA TURE



ARMP
AUTORITÉ DE RÉGULATION
DES MARCHÉS PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 196/2025

A L'ETABLISSEMENT JRJ CORPORATION.

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG/0014/MIN.AGRISA/SG/F/12/2024, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent quatre-vingt mille (USD 480 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois mille trois cent soixante (USD 3 360), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 25/09/2025

Directeur Administratif et Financier



[Handwritten signature]
Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général